

Archivore

N°35

Février 2006

Trimestriel

Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en
archivistique d'Angers

Edito

Ce n'est qu'un au revoir...

Chers lecteurs,

Tout d'abord et comme chaque année, l'équipe de l'Archivore est heureuse de vous souhaiter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2006. J'ai cependant aussi le regret de vous annoncer que ce 35^{ème} numéro est le dernier que je dirige. Je laisse en effet ma place de rédactrice en chef après 4 années de bons et loyaux services.

Plusieurs d'entre vous étaient présents à Angers pour fêter les 10 ans de l'association. L'assemblée générale, qui se tenait au même moment, a été l'occasion d'une remise en question du rôle et de l'intérêt du bulletin. En effet, le manque d'articles (et donc de motivation) des adhérents signifie bien que l'Archivore, sous sa forme actuelle, ne correspond plus à vos attentes. Toutes vos observations (comme celle d'un unique support électronique) seront prises en compte et ce d'autant mieux que leur application facilitera le travail de l'équipe future.

J'espère de tout cœur que les nouveaux défis n'effrayeront pas les candidats éventuels à mon poste. Malgré toutes les sympathiques remontrances que j'ai pu parfois vous faire, sachez en tous les cas que j'ai trouvé ce poste particulièrement intéressant, riche en contacts et en scoops archivistiques qui bien que rares n'en étaient pas moins palpitants !

Bonne lecture !

Geneviève Roux
g.roux82@wanadoo.fr

Sommaire

| | |
|------------------------------------|----|
| EDITO | 1 |
| NEWS DE L'ASSO | 2 |
| NEWS DE LA FORMATION | 12 |
| BRUITS DE FONDS | 17 |
| <i>Petite rétro sur les stages</i> | |
| PERLES DE CULTURE..... | 22 |
| <i>Lettre à M. le père Noël</i> | |
| CARNET ROSE | 24 |

AEDAA

11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01

aedaa@voilà.fr

<http://archinet.aedaa.free.fr>

Directeur de publication

Katell Bonnebas-Auguié

Rédactrice en chef

Geneviève Roux

Maquette

Eugénie Bonnafous

*Les articles n'engagent que
leurs auteurs et ne peuvent
être reproduits qu'avec leur
autorisation.*

Assemblée générale de l'Aedaa

26 novembre 2005 – 16 H

Salle Thiers

PRÉSENTS

Bureau :

Présidente : Katell BONNEBAS

Présidente adjointe : Mathilde ARMAND

Trésorier : Jean MERLET

Trésorière adjointe : Hélène PARISOT

Secrétaire : Guillaume DELAUNAY

Secrétaire adjointe : Florence LECLERCO

Responsables des Commissions :

Bureau-emploi : Eve JULLIEN

Services en ligne : Jean CHEVALIER et Eric LECHEVALLIER

Comité des Fêtes : Mailys MOUGINOT

Archivore : Eugénie BONNAFOUS

ABSENTS EXCUSÉS

Responsables des Commissions :

Archivore : Geneviève ROUX

Présentation des membres du bureau et des commissions

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Bilan moral et financier 2004-2005 :

1) Activités du bureau

Bilan financier par Jean Merlet
Bilan des adhésions par Guillaume Delaunay
Collectif A5

2) Activités des commissions

Commission Services en ligne par Jean Chevalier et Eric Lechevallier
Commission bureau-emploi par Eve JULLIEN
Commission Archivore par Eugénie BONNAFOUS et Geneviève ROUX
Commission Comité des fêtes par Mailys MOUGINOT

Perspectives 2005-2006 :

Organisation de journées d'étude par l'Aedaa
Archivore
Frais de déplacement pour les réunions et pour la représentation
Services en ligne

Elections

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Bilan moral et financier 2004-2005

1) Activités du bureau

Bilan financier par Jean Merlet

Bilan global

A l'issue de l'exercice 2004-2005, l'association dispose de 5096,43 euros sur son compte en banque, c'est-à-dire un montant similaire au solde de l'année 2003-2004 (le déficit s'élevant à 62,71 euros.).

Il est à noter que le montant de l'exercice 2003-2004, présenté lors de l'avant-dernière assemblée générale, s'est révélé inexact et accusait un déficit de 400 euros (5159,14 euros au lieu de 5559,14

euros). La cause en est le non versement d'une subvention (pourtant attendue) pour la Journée d'étude 2004. Le dossier avait pourtant été fait dans les temps et M. Tonnerre avait donné son accord. Les relances que nous avons faites auprès de M. Petit, nouveau responsable de l'HIREs sont restées lettres mortes. Nous avons décidé de ne pas insister pour être en position de demander à nouveau une subvention dans les années à venir.

Au niveau des « recettes ordinaires », les adhésions 2005 ont représenté un apport de 2740 euros, à mettre en parallèle avec les 2800 euros recueillis sur ce même poste en 2004. Cette diminution s'explique par la baisse ponctuelle du montant de la cotisation étudiante, consentie du fait de l'absence de journée d'étude cette année.

Archivore (impression et envoi) a coûté 1017,76 euros.

Bilan de la soirée anniversaire

Les dépenses s'élèvent à environ 2060 euros, la participation des adhérents est de 1011 euros. L'Aedaa a donc pris en charge la moitié des frais de la soirée.

Bilan des adhésions par Guillaume Delaunay

Quelques personnes adhèrent après le premier trimestre et ne raisonnent pas en année scolaire. Le bureau a proposé d'accepter les adhésions de ces personnes jusque fin janvier pour ne pas les obliger à payer 2 fois dans l'année.

Collectif A5

Les relations avec les autres associations ont bien avancé et nous menons ensemble plusieurs dossiers :

Enquête sur l'insertion professionnelle par Katell Bonnebas-Auguié

L'enquête sur l'insertion professionnelle a été menée en octobre 2004 auprès des adhérents des 5 associations du Collectif. Les résultats ont été publiés par l'association en 2005 ; ils sont disponibles sur le site Internet et ont été résumés dans le dernier *Archivore*. La synthèse des résultats des 5 associations est en cours.

Enquête sur l'emploi par Eve Jullien

Eve alimente le fichier des statistiques de l'emploi élaboré par le Collectif. Mais elle déplore de ne jamais recevoir les chiffres des autres associations.

Point d'avancement sur le dossier statuts des fonctions publiques par Eric Lechevallier

Notre initiative pour une réforme des statuts des archivistes de la fonction publique, reprise par le collectif A5, est entrée cette année dans le concret. En partenariat avec l'AAF, nous avons entamé des démarches auprès des autorités, pour faire valoir nos demandes. La première rencontre a eu lieu le 21 octobre : Philippe Henwood, chef du département du réseau et Elizabeth Rabut, chef de l'inspection générale à la DAF, nous ont reçus et ont écouté avec attention nos doléances. Le travail se poursuivra en 2006, avec un partenariat élargi à d'autres associations, notamment l'ABACC.

2) Activités des commissions

[Commission Services en ligne par Jean Chevalier et Eric Lechevallier](#)

La formule du site lancée en novembre 2004 a connu un franc succès, puisque 26847 pages ont été visitées en un an par les internautes, soit une moyenne de 516 pages par semaine. L'équipe du site s'est aussi étoffée : aux côtés de Jean Chevalier et Eric Lechevallier, Cécile Daussun alimente régulièrement la revue de presse, tandis que Katell Bonnebas et Séverine Ménet tiennent à jour la rubrique stratégique des offres d'emploi.

L'espace adhérents a eu plus de mal à démarrer. Les pages consacrées à la formation et à la vie des promos sont restées vides, malgré nos appels répétés aux volontaires. Les étudiants seraient-ils timides ? Heureusement, le forum semble ne plus être un club VIP depuis la rentrée dernière. 262 contributions ont été publiées en un an, et des discussions de plus en plus riches se font entre les adhérents.

Notons également la mise en ligne des anciens numéros d'*Archivore*, preuve que même une petite association comme la notre peut se lancer dans l'aventure de la numérisation ! Katell en profite pour remercier Florence Leclercq d'avoir saisi tous les sommaires d'*Archivore*, désormais disponibles en ligne.

La liste de diffusion Aedaa-info a elle aussi trouvé sa place : vous êtes 180, parmi les 230 adhérents de l'Aedaa, à recevoir par e-mail les offres d'emploi, la newsletter du site et les dernières actualités de l'association.

Rappelons encore à ceux qui ne la connaîtraient pas la procédure à suivre pour s'inscrire : une fois votre adhésion enregistrée, vous recevez une invitation du modérateur, que vous devez valider en suivant les indications de notre hébergeur Yahoo. Vous pouvez aussi demander qu'on vous envoie une invitation (envoyez un e-mail à Eric Lechevallier, vxmontagne@yahoo.fr), la validation se passe de la même manière.

Rappel : l'inscription à la liste n'est valable que pour les adhérents à jour de leur cotisation (dernier délai le 31 janvier).

[Commission Archivore par Eugénie BONNAFOUS et Geneviève ROUX](#)

La promesse de la parution de 4 numéros dans l'année n'a pas pu être tenue. Ceci est dû essentiellement au manque d'articles qui sont parvenus. De plus, des articles annoncés n'ont jamais été envoyés par les adhérents malgré plusieurs relances. Nous nous interrogeons donc sur l'avenir d'*Archivore*.

[Commission Comité des fêtes par Mailys MOUGINOT](#)

Deux événements ont été organisés :

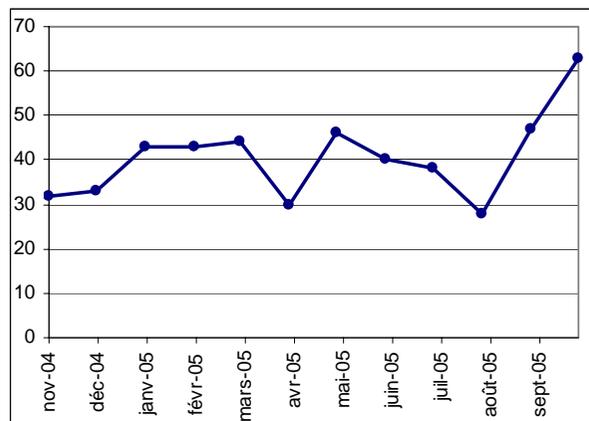
- un rallye en novembre 2004 au cœur d'Angers qui a réuni une trentaine de personnes. Quelques licences, peu de maîtrises et beaucoup de DESS de cette année-là. Cadeau pour tous à la fin : un tee-shirt et repas du midi à l'auberge angevine. Une réussite.
- la journée des 10 ans : à l'occasion des 10 ans de l'association, une journée spéciale a été concoctée. La visite guidée du musée des Beaux-arts d'Angers tout à l'heure a été très appréciée des 43 personnes présentes. La salle Thiers nous a été louée par la mairie toute la journée jusqu'à minuit pour y tenir notre assemblée générale annuelle et le repas. 60 personnes sont inscrites au repas de ce soir.

Mailys fait un appel aux volontaires pour la seconder au comité des fêtes. 2 étudiants se manifestent.

Bilan global

| Mois | Nombre d'annonces |
|----------------|----------------------------|
| Novembre 2004 | 32 |
| Décembre 2004 | 33 |
| Janvier 2005 | 43 |
| Février 2005 | 43 |
| Mars 2005 | 44 |
| Avril 2005 | 30 |
| Mai 2005 | 46 |
| Juin 2005 | 40 |
| Juillet 2005 | 38 |
| Août 2005 | 28 |
| Septembre 2005 | 47 |
| Octobre 2005 | 63 (majorité de stages) |

Cette année, nous avons une moyenne de 40,5 offres par mois. C'est plus que les années précédentes. Toutefois, c'est un chiffre à relativiser car l'annonce faite (à propos des stages) sur le forum de l'AAF par le collectif A5 a porté ses fruits ; et l'on voit bien la nette augmentation du nombre d'annonces en octobre due essentiellement à des offres de stage.



Comme chaque année, les offres dans la fonction publique dominant, même s'il y a plus de vacances et de stages que de postes titulaires. Dans le privé ou les établissements publics, on remarque la même tendance : il y a toujours plus de CDD que de CDI.

Organisation du bureau-emploi

En 2005, il a été décidé de venir en aide à Eve pour la collecte des offres. Katell Bonnebas et Séverine Ménet se partagent la collecte et mettent les offres sur le site Internet, Agnès Vanbalberghe donne un coup de main ponctuel mais très apprécié. Eve Jullien diffuse les offres via la liste aedaa_info et tient à jour les statistiques.

L'organisation est modifiée à partir de la semaine prochaine puisqu'Eve Jullien a souhaité passer la main. Katia Bonner s'est proposée pour remplacer Eve, et Pascaline Corbin remplacera Séverine Ménet pendant son congé maternité. Nous en profitons pour remercier Eve de son implication dans l'association.

Le bureau a discuté de la fusion des bureaux-emploi des 5 associations en archivistique. Nous sommes la seule association à mettre en ligne les offres immédiatement sur notre site Internet, les autres ne diffusent les offres que tous les 15 jours. La fusion nous a semblé prématurée. Mais elle peut être intéressante car les autres associations reçoivent des offres que nous n'avons pas, et vice-versa.

La question est ainsi posée à l'assemblée générale : acceptez-vous que le bureau négocie les conditions d'une fusion éventuelle de notre bureau-emploi avec celui des autres associations ? Elle est approuvée à l'unanimité des présents.

Vote du bilan 2004-2005 : le quorum est atteint, le bilan est approuvé à l'unanimité des présents.

Katell en profite pour remercier toutes les petites mains qui nous donnent une aide ponctuelle.

Perspectives 2005-2006

Les nouveaux représentants de promotion se présentent. Il s'agit de Saïna Marbois en L3 et de Marlène Cailleau en M2. Il n'y a pas eu d'élection en M1 mais certains étudiants sont présents. Sébastien Lebled se propose comme candidat et les étudiants approuvent.

Nous évoquons la forme que pourrait prendre la collaboration des représentants de promotion. Ils vont centraliser les listes des étudiants par promotion, prendre des photos et lister ces stages. Ces informations seront publiées sur le site Internet.

Organisation de journées d'étude par l'Aedaa

La question se pose car pour la deuxième année consécutive la formation ne réalisera pas de journée d'études. L'absence de journée d'études pose un problème de visibilité de la formation par rapport aux autres formations et vis-à-vis des professionnels.

Mathilde ARMAND sera chargée d'une étude de faisabilité en concertation avec Madame GRAILLES responsable de la formation archivistique d'Angers.

Archivore

Plusieurs questions autour de notre journal, et notamment celle d'une nouvelle version, et ce d'autant plus que Geneviève souhaiterait passer la main.

Le débat avec les adhérents amène une autre question : *Archivore* sous format papier doit-il encore exister ? A cette question la majorité des adhérents répondent non. *Archivore* nous parviendra désormais sous format électronique, Katell et Alice GRIPPON se déclarent volontaires pour présenter un projet dans les semaines futures.

Frais de déplacement pour les réunions et pour la représentation

Deux questions sont posées aux adhérents :

- êtes-vous d'accord pour qu'une partie des frais de déplacement des membres du Conseil d'administration soit pris en charge par

l'association lors des réunions internes de l'Aedaa (bureau et conseil d'administration) ?

- êtes-vous d'accord pour qu'une partie des frais de déplacement des représentants de l'Aedaa soit pris en charge par l'association lors de réunions externes ?

La réponse est oui à l'unanimité des présents pour les deux questions.

Services en ligne

La commission des services en ligne souhaite que le site évolue cette année. Jean Chevalier annonce qu'une nouvelle version du site Internet devrait voir le jour en 2006. Vous êtes invités à lui faire part de vos doléances.

La rubrique sur les concours qui existe déjà est très demandée par les adhérents. Il est envisagé de l'étoffer : il faudrait que ceux qui ont passé des concours fassent profiter de leur expérience en envoyant leurs sujets d'épreuves par exemple. On ne sait pas si le CNFPT permet la diffusion des sujets, d'autant qu'il publie ceux des épreuves écrites sur papier et récemment sur son site Internet. Katell pense qu'une diffusion dans l'espace adhérent du site ne porte pas à conséquence. Nous récupérerons en priorité les sujets des oraux et la méthodologie.

Elles ont pour objectif de pourvoir 4 postes, détenus par Mathilde ARMAND, Katell AUGUIÉ-BONNEBAS, Florence LECLERCQ, et Hélène PARISOT, et dont les mandats sont arrivés à terme.

Les résultats sont :

Mathilde ARMAND : 48 voix
Katell AUGUIÉ-BONNEBAS : 67 voix
Marlène CAILLEAU : 68 voix
Alice GRIPPON : 69 voix
Amandine LIÉNARD : 69 voix
Agnès SEGUIN : 1 voix

Le nouveau bureau réuni à la suite des élections s'est partagé les tâches et les postes de la façon suivante :

- Katell AUGUIÉ-BONNEBAS reste présidente mais espère passer la main l'année prochaine.
- Alice GRIPPON devient vice-présidente et se chargera, avec Katell, de mettre en place une nouvelle formule pour *Archivore* et des relations avec le Collectif A5.
- Jean MERLET reste trésorier, et continuera à s'occuper des finances de l'association.
- Amandine LIÉNARD devient trésorière adjointe et le secondera, elle se charge de relever la boîte postale et la boîte électronique sur voilà.
- Guillaume DELAUNAY reste secrétaire et continuera de gérer le fichier des adhérents.
- Marlène CAILLEAU devient secrétaire adjointe et s'occupera particulièrement d'organiser les réunions en d'en rédiger les comptes-rendus.

Enfin, Mathilde ARMAND devient représentante des diplômés et rejoint Eric LECHEVALLIER dans ces fonctions.

La séance est levée à 18h45.

La présidente, Katell Bonnebas-Auguié

La formation aux archives et la réforme L pour licence, M pour master et D pour doctorat à l'université d'Angers

L'université d'Angers, depuis cette année, délivre l'ensemble des diplômes définis dans le cadre de ce que l'on a coutume d'appeler la réforme LMD. La nouvelle licence (en trois ans) était déjà proposée aux étudiants depuis 2004-2005. 2005-2006 voit la première promotion de Master 2 avec une spécialité professionnelle en archives. Voici donc un point sur cette réforme complexe et ses conséquences.

Le contexte : la contractualisation

Tous les diplômes universitaires font l'objet d'une habilitation après évaluation par le ministère de l'Education nationale. Tous les quatre ans, chaque université négocie son offre de formation avec le ministère et passe un contrat. Plusieurs phases sont nécessaires :

- d'abord une phase interne où chaque département et/ou chaque faculté élabore son projet suivant des directives propres à son université. Les projets sont confrontés au niveau central et, à l'issue d'une ou de plusieurs navettes – ce qui signifie des modifications – sont validés.
- Deuxième phase : le projet de l'établissement est transmis au ministère.
- Troisième phase : les bureaux ministériels évaluent le projet. Ils sont au nombre de deux : un acteur administratif – la direction de l'enseignement supérieur – et un acteur scientifique – la mission scientifique, technique et pédagogique, plus précisément le DSPT 6 – le département sciences de l'homme et des humanités. Des experts sont désignés par le DSPT 6 qui transmet ses conclusions et ses remarques à la direction de l'enseignement supérieur qui a le dernier mot. Le ministère fait savoir ce qui est retenu, ce qui est refusé et ce qui peut être discuté.

- Quatrième phase : c'est une phase de discussions. On élabore le contrat final.
- Cinquième phase : le contrat est signé après vote du conseil d'administration de l'université.

La contractualisation et les négociations qui en découlent ont les conséquences suivantes.

- D'abord que la formation des archivistes est soumise à des directives de l'établissement et est prise dans des négociations qui la dépassent largement, assertion que l'on peut d'ailleurs appliquer à l'ensemble des diplômes.
- Ensuite que les experts se voient confier un volet entier et qu'ils ne sont pas forcément compétents dans la spécialité professionnelle : un antiquisant ne sera pas le plus à l'aise pour expertiser un dossier « archives ».
- Que, s'il le souhaite, le DSPT 6 a la possibilité de consulter pour avis le ministère de la Culture. La direction des archives de France apparaît alors comme l'interlocuteur naturel pour évaluer les formations en archives. Le DSPT 6 n'a pas souhaité avoir recours à son conseil. Notons là encore que ce n'est pas propre aux formations en archives mais visiblement un parti-pris systématique.
- Quatrièmement que l'ensemble s'insère dans une politique ministérielle parfois fluctuante, notamment pour ce qui est des formations professionnelles.

Le cadre est donc complexe. Qui plus est, la procédure récente a nécessité d'intégrer des logiques nouvelles – notamment celle des « parcours » - dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes (licence, master, doctorat).

La nouvelle maquette

L'objectif du département d'histoire et des responsables pédagogiques qui ont suivi le dossier – Valérie Poinssotte puis moi-même – a été de maintenir la structure générale existante mais en augmentant l'offre de formation. Les lignes directrices de la maquette ont été élaborées par Valérie Poinssotte en concertation avec les autres enseignants du département d'histoire en 2002-2003. J'ai eu en charge la mise en forme et des adaptations marginales. La montée en puissance a été progressive et n'est pas

achevée. La licence existe depuis un an. Le nouveau master est testé cette année mais de manière incomplète. D'autres cours en première année de master et une troisième option en deuxième année ne pouvaient être mis en place faute d'un enseignant supplémentaire. C'est chose faite aujourd'hui avec la création d'un second poste de maître de conférences en archivistique et l'arrivée de Patrice Marcilloux. L'année 2006-2007 devrait donc permettre de parachever la construction pour le moment incomplète.

Premier changement, le plus visible, celui des intitulés de diplômes. Les nouvelles dénominations sont complexes, mais, là-encore, ce n'est pas propre à l'université d'Angers mais bien général à l'université française. La licence d'histoire option documentation – archives devient la licence mention histoire parcours patrimoine écrit option archives. La licence se déroulant désormais en trois ans, ce parcours n'intervient qu'en troisième année (L 3). La maîtrise d'histoire devient le master première année (M 1) histoire, géographie, document parcours archives. Le DESS Histoire et métiers des archives devient le master deuxième année (M 2) histoire, géographie, document spécialité professionnelle archives et réseaux documentaires parcours histoire et métiers des archives.

Du côté de la troisième année de licence, la structure existante a été conservée. Seule modification, l'horaire des cours d'entraînement à la note de synthèse avait été complété pour mieux préparer les concours. Or, le ministère a choisi, en septembre, de modifier pour partie le contenu des épreuves des concours d'assistant et d'assistant qualifié retirant le rapport et la note. Difficile dans le cadre d'un contrat quadriennal de s'adapter à des changements non concertés et publiés à une date où l'année est déjà organisée... Du côté des cours d'archivistique, la philosophie reste la même. Les cours de documentation sont maintenus en raison des épreuves des concours de la fonction publique de l'Etat.

En M 1, les changements sont nombreux et profonds. Une réelle difficulté s'est posée avec des conséquences en terme d'objectifs et de contenu. En effet, l'année est désormais obligatoirement partagée en 2 semestres. Résultat direct : le mémoire en archives doit être soutenu à la fin du premier semestre et le mémoire d'histoire au second semestre. Il faut donc désormais cadrer encore plus sévèrement l'exercice archivistique pour permettre aux étudiants de tenir les délais. Notons que pour la première année, l'ensemble des étudiants soumis à ce nouveau régime a réussi à achever son mémoire dans les temps. L'autre conséquence notable de l'économie nouvelle de l'année est que

l'exercice archivistique n'est plus obligatoirement lié au mémoire d'histoire. On peut légitimement regretter que les candidats au master 1 archives ne vivent plus systématiquement l'expérience d'être à la fois « l'inventeur » du fonds en tant qu'archiviste et son historien. Ce regret est à moduler : les objectifs du mémoire d'histoire ont eux-mêmes considérablement évolué, celui-ci devant être beaucoup plus réduit, développer avant tout une problématique, la part de l'exploitation directe des sources étant congrue. L'intérêt de la nouvelle chronologie est de pouvoir diversifier les propositions en terme de mémoire d'archives. Le répertoire numérique reste l'exercice le plus pratiqué, mais tous les autres types d'instruments de recherche peuvent être convoqués. Cette année, un premier mémoire en archivistique a été soutenu.

Autre changement notable en M 1, les cours sont plus nombreux au premier comme au second semestre. Un cours d'informatique appliqué aux archives et aux bibliothèques est proposé en deuxième partie d'année aux archivistes. Un bilan devra être fait pour évaluer ces changements et apporter de nécessaires et – j'espère – marginales adaptations.

A la rentrée 2006-2007, un cours d'initiation aux archives devrait être proposé aux étudiants en histoire n'ayant pas suivi la licence parcours patrimoine écrit. Il n'en demeure pas moins que le parcours le plus formateur reste de suivre la licence patrimoine écrit et de continuer sa spécialisation en M 1. De fait, ces deux dernières années, on peut constater que les étudiants issus de cette spécialité ont particulièrement bien défendu leurs chances lors de la sélection d'entrée en DESS puis M 2 spécialité professionnelle.

Côté M 2 (ex-DESS), l'ossature reste la même. Le projet « classement d'un vrac » est désormais proposé en sus aux étudiants n'ayant pas suivi la formation depuis la licence, lesquels continuent à partager les bancs de leurs camarades de licence pour le cours d'archivistique. D'autres projets structurent l'année et des travaux dirigés s'efforcent de mettre au jour les univers impitoyables des marchés publics, de la restauration, de l'informatisation, etc. L'option « action culturelle » s'appelle désormais « valorisation du patrimoine » et son champ est volontairement plus ouvert. En 2006-2007, une troisième option « Records management » devrait pouvoir être proposée. La prochaine rentrée universitaire devrait voir également la naissance d'un master professionnel consacré aux réseaux documentaires. Certains cours pourront éventuellement être communs, comme par exemple ceux de management ou de droit –

des images, de la propriété intellectuelle, etc. Des évolutions sont donc encore en suspens.

Le souci de Valérie que j'ai repris à mon compte a été de conserver les spécificités et les atouts de la formation, tout en ne la figeant pas. La charge de travail s'en est trouvée alourdie et m'a contraint à renoncer cette année encore à la journée d'études. L'année 2005-2006 a également été éprouvante par la mise en place, en marge de la réforme LMD, d'une licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques. L'année qui vient promet encore des changements. Un nouveau maître de conférences sera choisi afin de prendre en charge la licence patrimoine écrit option bibliothèque et le master professionnel Réseaux documentaires. Il succédera à Jean-Marc Chalon qui a pris la direction du centre de la Bibliothèque nationale de France à Sablé-sur-Sarthe en septembre 2005. Nous ne serons pas trop de trois – et surtout de deux archivistes – pour faire face à une offre de formation décidément ambitieuse.

Bénédicte Grailles,
Maîtresse de conférences en
archivistique à l'Université d'Angers

Petite rétro sur le stage de DESS

Avec le passage à réforme dite LMD, la formation d'archivistique d'Angers ne sera plus tout à fait comme avant (ou comme autrefois, pour les plus anciens d'entre vous !). Désormais, le diplôme d'enseignement supérieur spécialisé (DESS) cède sa place à la deuxième année du Master. Mais, rassurez-vous, la révolution s'arrête à la terminologie...

En revanche, les quinze étudiants de la première année de Master testent, depuis septembre, la nouvelle formule : un mémoire d'archivistique à effectuer pendant le premier semestre et soutenu début janvier, un mémoire d'histoire à réaliser pendant le deuxième semestre (sans obligation de lien entre les deux travaux).

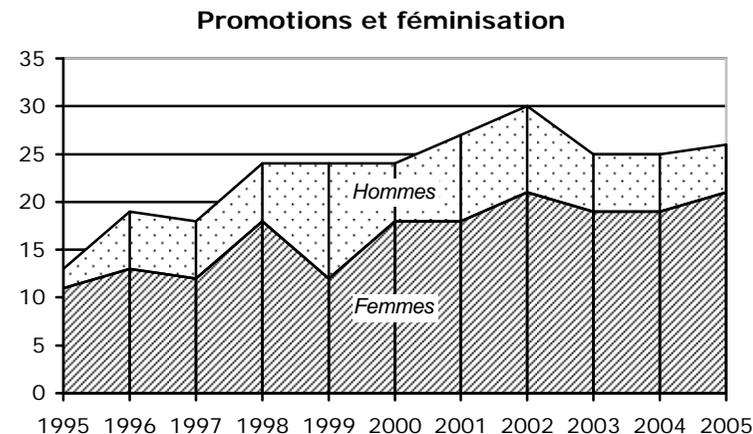
Cette année, en Master 1, une tentative d'ouverture a été faite dans les propositions des sujets : il y a donc quatorze classements de fonds (situés majoritairement à Angers ; un à La Flèche, un à Laval, un à Tours ; sans oublier une « expatriée » à Montréal), et un « travail archivistique ».

Quant est-il de ce « travail archivistique » ? Mon mémoire a pour base la collection des rapports de stage effectués l'année de DESS. Le stage qui clôt la dernière de la formation met les étudiants face à la réalité de leur futur travail. Quels reflets, ces rapports de stage, donnent-ils du monde archivistique ?

Je souhaite vous faire part de quelques constatations qui suivent, qui résultent de l'analyse d'environ 255 rapports effectués depuis le début de la formation d'Angers en 1995 jusqu'à l'année 2005 incluse, soit onze années de labeur qui occupent actuellement neuf mètres linéaires, et avec un accroissement annuel d'environ un mètre linéaire, dans combien d'années, Bénédicte Grailles ne pourra-t-elle plus rentrer dans son bureau ? Mais, tentons plutôt de répondre aux questions suivantes...

Quels en sont les acteurs ?

Sans grande surprise, les étudiants sont en moyenne à exactement 70% des étudiantes ! Et la proportion semble se maintenir depuis plus de dix ans.



Le nombre d'étudiants par promotion progresse jusqu'en 2002, preuve du développement et du succès de la formation, avant de se stabiliser autour d'une moyenne de 25 personnes.

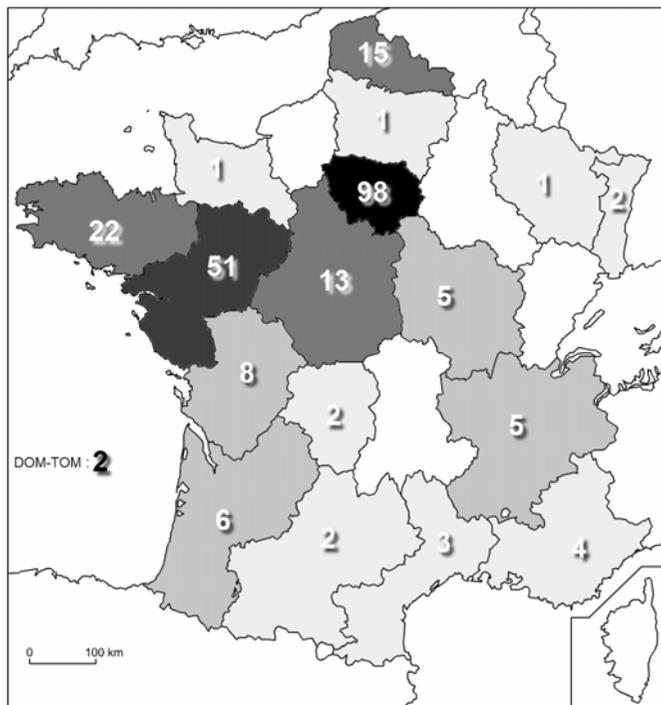
Quelles sont leurs terres de mission ?

La carte suivante confirme de manière flagrante la « géographie archivistique française », comme le montre la répartition des postes mise en évidence par l'Enquête sur l'insertion professionnelle des adhérents de l'Aedaa, synthétisée par Katell Bonnebas dans le numéro précédent.

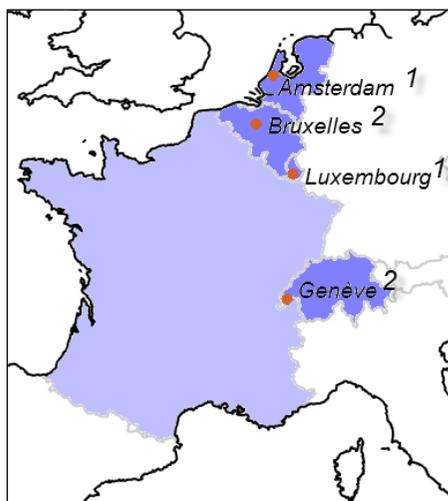
L'hégémonie de la région parisienne n'est plus à démontrer : elle concentre environ 40% des lieux de stage. La région des Pays-de-la-Loire constitue logiquement le second pôle avec une part de 20%. L'aire de « diffusion » correspond en gros au quart nord-ouest, avec deux extensions : une vers le sud-ouest et une vers Lyon.

Répartition par régions des lieux de stage

des étudiants du DESS "Histoire et Métiers des archives" d'Angers
(1995 à 2005)



Ils sont 15 à avoir quitté la métropole.



2 ont choisis les DOM-TOM.

En Europe, ce sont les pays de préférence francophones qui ont accueillis les 6 stagiaires.

7 autres étudiants ont eu le courage de partir pour des pays plus exotiques comme la Chine ou le Mexique.

| | Nb | Organisme |
|--|----|-----------|
|--|----|-----------|

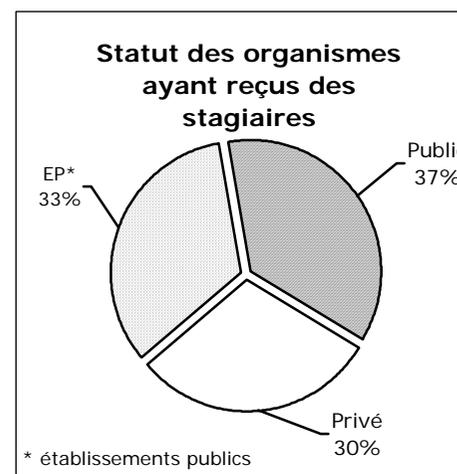
| | | | |
|---------|------------|---|--|
| DOM-TOM | La Réunion | 1 | Archives municipales de Saint-Paul de la Réunion |
| | Guadeloupe | 1 | Archives départementales de la Guadeloupe |

| | | | |
|--------|------------|---|---|
| Europe | Amsterdam | 1 | Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam |
| | Bruxelles | 2 | Parlement européen |
| | Luxembourg | 1 | Cour des comptes européenne |
| | Genève | 2 | Bureau International du Travail Archives municipales de Genève |

| | | | |
|-------|----------|---|---|
| Monde | Mexico | 1 | Ambassade de France au Mexique |
| | Montréal | 3 | Hydro-Québec [2] Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal |
| | Nouméa | 1 | Service des archives de la Nouvelle-Calédonie |
| | Pékin | 2 | Chambre de commerce et d'industrie française en Chine |

Public ou privé ? ...ou les deux à la fois ?

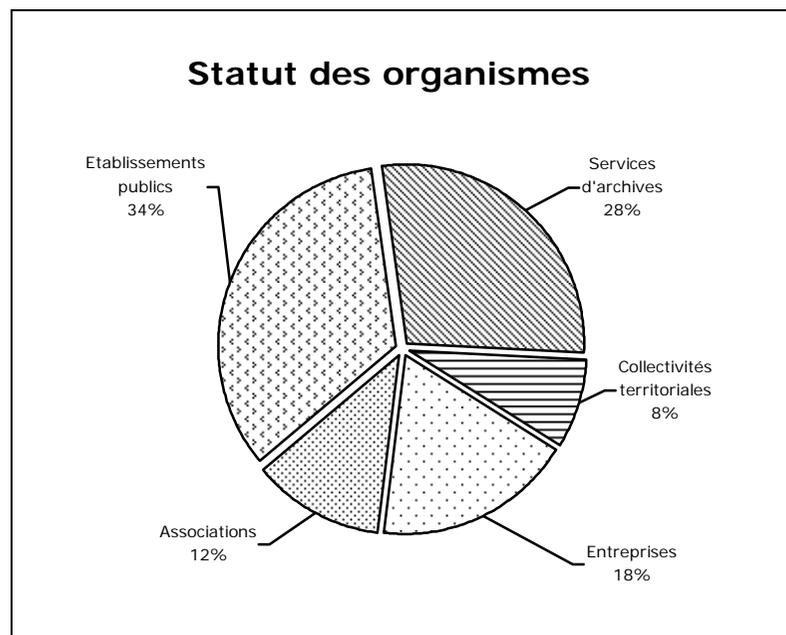
Au regard des données ci-dessous, il est particulièrement intéressant que voir que les étudiants choisissent aussi bien d'effectuer un stage dans le secteur public (à savoir les services d'archives, mairies sans services archives constitués, et administrations), dans le secteur privé (entreprises, banques, associations), ou au sein d'un établissement public (terme générique recouvrant un ensemble d'entreprise au statut juridique très varié). Si aucune dominante ne se dégage, c'est la preuve que la formation d'Angers est belle et bien « généraliste ».



En observant en détail les différentes catégories portées sur le graphique suivant, voici le trio de tête des lieux de stage les plus populaires :

- 1 – les établissements publics (34 %)
- 2 – les services d'archives publics (28 %)
- 3 – les entreprises (18 %)

Les étudiants justifient leur choix d'un stage dans des établissements publics en mettant en avant les deux facettes : expérience en entreprise et archives publiques.



Cette répartition semble refléter la réalité des débouchés offerts dans la profession, même si à mon sens le secteur privé est ici un peu surreprésenté, peut-être parce qu'un certain nombre d'étudiants veulent avoir ce type d'expérience afin de compléter les stages réalisés en services d'archives départementaux et municipaux.

En définitive, ce court aperçu montre une fois de plus toute la diversité et la richesse du métier d'archiviste.

Germain Dufay
Master 1. 2005-2006

Lettre à M. le père noël

En ces temps de fêtes, je vous écris pour vous faire part de mes sentiments. Voilà, je suis médecin spécialisé dans le traitement d'une maladie contagieuse que l'on appelle « archivus dupapierpartous » ou plus communément appelée « maladie des archives ». Mon rayon d'action quoique déjà large se résume au monde des sociétés d'économies mixtes, où j'officie depuis maintenant 4 ans.

Ainsi, après avoir guéris, ou plutôt soulagé la SODEMEL (société d'aménagement et d'équipement du département de Maine-et-Loire), et découvrant que ce vilain virus avait déjà contaminé d'autres SEM, je suis parti en mission auprès de ses sociétés à la grande joie de mon directeur qui voyait là un bon moyen de louer mes services. Y gagnant en notoriété, je pris donc d'assaut tour à tour, la SOMINVAL (société de gestion du MIN d'Angers), la SAEDEL (société d'équipement et d'aménagement du département de l'Eure-et-Loir) NANTES AMENAGEMENT (SEM d'aménagement et d'équipement de Nantes et de son agglomération) ORYON (société d'aménagement et d'équipement de La Roche-sur-Yon), la SARA (société d'équipement et d'aménagement de la ville d'Angers et de son agglomération) et la SCET NANTES afin de les guérir de leurs vilains maux. Ma qualité de médecin spécialisé et reconnu m'a valu même l'honneur de donner des conseils à des SEM voulant se guérir toutes seules (SAS, SCET PARIS...).

Reconnu et soutenu par le corps médical tout entier à savoir notre profession départementale et communale, j'ai même pu m'entourer de leurs compétences afin de guérir mes malades le plus vite possible.

Tout irait donc très bien dans mon monde – travail à profusion, sécurité de l'emploi, et ce qui n'est pas des moindres, gestion de mon planning - mais voilà (parce qu'il y a toujours un voilà), je m'inquiète du sort qui nous est réservé. En cela, je ne parlerai pas de moi mais des autres.

Notre profession manque cruellement d'une bonne image. Les preuves sont flagrantes. Il n'est qu'à voir les quolibets et autres

moqueries dont nous sommes victimes : « ah bon, vous êtes archiviste, vous n'avez pas du faire beaucoup d'études monsieur », ou alors « vous êtes archiviste, vous devez classer des papiers toute la journée, ça ne doit pas être très valorisant »... Certes, j'en ai fait mon fromage et j'ai bien beau leur expliquer que j'ai une maîtrise (pardon un master) cela n'y fait rien. L'image de notre profession est une image poussiérante qui nous colle à la peau. Alors pourquoi ?

La première réponse semble attachée à la faculté qu'on les gens à réduire les professions à une image. Le boucher est une personne avec un fort embonpoint, l'infirmière est une jeune fille en blouse, le courtier en bourse est forcément un jeune cadre dynamique et un archiviste est une personne qui travaille dans une cave sans eau ni lumière du jour.

La seconde réponse est le manque de communication de notre profession. Il est vraiment flagrant. Pourquoi y a t-il si peu d'exposition dans les centres d'archives ? Pourquoi lorsque l'on lit un encart présentant la faculté d'Angers n'y trouve-t-on pas la mention du DESS archives. Pourquoi les services d'archives ne sont pas ouverts plus souvent et plus longtemps ?

En ces temps de grande communication, la valorisation de notre métier passe par cette voie.

Comment y arriver ? A mon humble avis, deux solutions s'ouvrent à nous. L'ouverture de notre métier à d'autres métiers. Et à contrario, la valorisation de notre métier en tant que spécialité indispensable à la culture.

Dans une première optique, arrêtons de n'être que des archivistes. Devenons des chefs de projet archives documentation communication (et non pas des records managers, terme barbarisant et qui ne veut rien dire au commun des mortels). Essayons de construire une formation qui prenne en compte ses trois métiers en les intégrant dans un même cursus. Ainsi, notre formation se détacherait de la formation d'historien et deviendrait celle de conservateur et de diffuseur de l'information. Elle pourrait par exemple se dérouler sous la forme d'un BTS - DUT avec une troisième année de spécialisation. Cela existe déjà pour les futurs documentalistes. Pourquoi ne pas y réfléchir dès maintenant ? Cette formation courte et spécialisée permettrait aussi de diminuer l'écart entre notre diplôme et les salaires que nous recevons...

Si l'ouverture est une voie, la spécialisation en est une autre. Elle est simple. Il faut que nous arrêtons d'être des archivistes et que nous devenions des conservateurs du patrimoine. Pourquoi ne

pas employer ce terme pour nous définir ? C'est peut-être simpliste mais je suis quasi sûr que notre image changerait. Enfin, c'est juste mon avis.

Maintenant, le débat est lancé. Pour ma part, je suis devenu responsable du service archives communication documentation de mon entreprise. J'ai obtenu le titre sans en avoir le salaire mais cela m'importe peu puisque j'ai la chance de faire un métier qui me plaît et c'est là l'essentiel.

En ces temps de fêtes, je vous souhaite mes meilleurs vœux à toutes et à tous et j'espère vous lire rapidement dans *Archivore*.

Freddy Durandet
Maîtrise 2000-2001

CARNET ROSE

Toute l'équipe d'*Archivore* a le plaisir de féliciter Kristell Léost et Olivier Louassouarn pour leur mariage, célébré le 23 décembre 2005 à Plouguerneau.